



Payment Voucher

Office:	HTI10 Haiti	Date:	18/4/2018
Voucher Number:	00112118		
Type:	Regular		
Invoice Reference:	3EME TRANCHE ACCORD AVEC EBA	Date:	18/4/2018
PO Reference:		Date:	

Vendor ID:	000009178
Name:	UNION FORCE DE CARACOL
Address:	25 RUE SAINT ANDRE CARACOL

Payment Details

Action	Status	Payment ID	Method	Bank	Country	LC Amount	Cur	USD Amount
Schedule	Paid	2521006662	FGT	CITIBANK N.A. HAITI	HTI	1,555,320.00	HTG	24,130.89

Distribution Lines

Description: 3EME TRANCHE ACCORD AVEC EBA

Project	Activity	Impl Agency	Fund	Donor	Dept	Op Unit	Account	LC Amount	Cur	Rate	USD Amount
00090545	ACTIVITY1	001981	62160	10003	50805	HTI	72605	1,555,320.00	HTG	64.45	24,130.89

Received By _____

Signature _____

Date _____



Demande de Paiement Direct

Bureau - Projets DIM – Projets NIM Lignes PNUD Lettre d'accord



Du :	PROJET ADAPTATION BASEE SUR LES ECOSYSTEMES	Au:	Bureau du PNUD
Chef de Projet :	Gerald Neuvieme <i>NG</i>	Directeur adjoint P/O	Martine Therer <i>M. Therer</i>
Signature et date	<i>4/13/18</i>	Signature et date	<i>20-4-2018</i>
		Chef d'unité	
		Signature et date	

Objet: Demande de Paiement Direct

Conformément aux activités du Plan de Travail Annuel, nous demandons que le PNUD effectue le paiement suivant :

Numéro du projet :	00090545		
Titre du projet :	PROJET ADAPTATION BASEE SUR LES ECOSYSTEMES		
Montant total :	1,555,320.00	Monnaie:	<input checked="" type="checkbox"/> Gourdes <input type="checkbox"/> USDollars <input type="checkbox"/> Autres _____
Motif du paiement :	Dernier decassement dans le cadre de l'accord en micro capital _Post Irma		
Nom du fournisseur(vendor) :	UNION FORCE CARACOL (UFC)		
No du fournisseur (vendor) :	0000009178	No du contrat :	
No de la facture :		No du bon de commande (PO)	
No du voucher	00112118	No du reçu (receipt)	
Mode de paiement	<input type="checkbox"/> Chèque	<input checked="" type="checkbox"/> Transfert bancaire local	<input type="checkbox"/> Transfert bancaire Intl (EFT)

Distribution des coûts

GL Unit	Oper. Unit	Dept	Fund	Impl. Agent	Donor	BU	Project	Activity	Account	Amount
UNDP1	HTI	50805	62160	001981	10003	HTI10	00090545	1	72605	1,555,320.00

Certification des responsables de la préparation et de l'approbation de la requête

- Ce paiement n'a pas déjà été effectué;
- Ce paiement est conforme au Plan annuel de travail;
- Ce paiement est couvert par des fonds disponibles au budget du projet;
- Ce paiement concerne des biens et services fournis à la satisfaction de « requesting agency »;
- Les documents justificatifs nécessaires sont annexés à ce formulaire et disponibles pour l'audit.

Aucune rature ne sera acceptée



**ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL ENTRE LE PNUD ET L'UFC
POUR L'OCTROI DE SUBVENTIONS**

A. ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL

Accord de subvention en micro capital (ci-après, « l'Accord ») conclu entre le PNUD et l'institution bénéficiaire (Union Force Caracol (UFC))

CONSIDÉRANT que le Programme des Nations unies pour le développement (« le PNUD ») est le Partenaire de réalisation et est chargé de la gestion du projet défini dans le descriptif de projet PID31100 et Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables au Changement Climatique et aux menaces anthropogéniques à travers l'application d'une approche de la montagne à la mer de la conservation de la biodiversité et la gestion des bassins versants (ABE) (ci-après, « le Projet »), réalisé à la demande du gouvernement d'Haïti ;

CONSIDÉRANT que le PNUD souhaite fournir un financement à l'UFC dans le contexte d'un Projet et selon les conditions ci-après définies, et

CONSIDÉRANT que l'UFC est prête et dispose à accepter un tel financement du PNUD par l'intermédiaire de l'administration du PNUD pour les activités instrumentelles et selon lesdites conditions.

EN CONSÉQUENCE, les parties aux présentes ont convenu de ce qui suit :

I. Responsabilités de l'UFC

1.1 L'UFC s'engage à : 1) entreprendre les activités décrites dans son Plan de travail, son Budget (ci-joint), et ses mises à jour relatives au versement ultérieur des fonds par tranches ; 2) fournir des rapports trimestriels au Comité directeur ; et 3) fournir des Comptes de Résultat et Bilan annuels audités. Lorsqu'un projet comprendra la fourniture d'une assistance par un prestataire technique à l'UFC, il appartiendra à ce dernier de vérifier l'exactitude de ces rapports/comptes. Les fonds mis à disposition en vertu du présent Accord devront être utilisés à des fins liées à l'obtention des résultats définis dans ses objectifs de performance annuels (Section C).

1.2 L'UFC s'engage à atteindre les objectifs de performance indiqués dans la Section C. Si l'UFC s'abstient de s'acquiescer de ses responsabilités telles qu'elles sont définies à l'article 1.1 ou (lorsqu'il est d'attente) d'atteindre au moins 70 % de l'un des objectifs de performance fixés au titre d'une quelconque année, le Comité directeur sera fondé à suspendre le versement de toute autre micro-subvention. Une telle suspension demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'UFC atteigne l'objectif. Lorsqu'un projet comprendra la fourniture d'une assistance technique par un prestataire, celui-ci pourra, s'il le souhaite, continuer à fournir une telle assistance à l'UFC au cours de la période de suspension.

1.3 L'UFC s'engage à informer le Comité directeur de tout problème auquel elle pourra être confrontée dans le cadre de la réalisation des objectifs convenus.

II. Durée

2.1 Le présent Accord entrera en vigueur le 20 novembre 2017 et expirera le 19 mai 2018, couvrant ainsi la durée prévue du projet. Il sera possible de le reconduire, le cas échéant, par échange de lettres, faisant mention de la nouvelle date d'expiration.

III. Paiements

3.1 Le PNUD devra verser des fonds à l'UFC dans la limite de Quatre Millions Sept Cent Treize Six Mille Six Cents gourdes et 00/100 (A. 736,600.00 HTG) selon le calendrier du budget de projet indiqué ci-dessous.

Les versements seront effectués sous réserve de l'obtention par l'UFC des résultats spécifiés dans les Objectifs de Performance (Section C).

Un Million Huit Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Six Cent Quarante gourdes et 00/100 (1,894,640.00 HTG) soit 40% à la signature du présent Accord.

Un Million Huit Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Six Cent Quarante gourdes et 00/100 (1,894,640.00 HTG) soit 40% à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la première tranche versée

Neuf Cent Quarante Sept Mille Treize Cent Vingt gourdes et 00/100 (947,320.00 HTG) soit 20% à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la deuxième tranche versée

Les demandes de décaissement seront formulées lorsque l'institution bénéficiaire aura dépensé 80 % du montant antérieurement versé.

A la fin du projet, l'institution bénéficiaire soumettra le rapport final narratif et financier sur la totalité du montant de l'Accord.

3.2 Tous les versements devront être effectués sur le compte bancaire de l'UFC aux références sur les suivantes :

NOM DE LA BANQUE : SOGEBANK
 SWIFT : SOGHTTPP
 NOM DU COMPTE : Union Force de Caracol
 NUMERO DU COMPTE : 1306016A84
 ADRESSE DE LA BANQUE : Rue 10 A Cap Haïtien, Haïti

3.3 Le montant des fonds versés ne pourra faire l'objet d'aucun ajustement ni d'aucune révision du fait des fluctuations des prix, des cours des devises ou des coûts réels engagés par l'UFC pour les besoins des activités prévues par le présent Accord.

IV. Régistres, Informations et rapports

- 4.1 L'UFC devra tenir des registres clairs, précis et complets des fonds reçus dans le cadre du présent Accord.
- 4.2 L'UFC devra fournir, compiler et mettre à jour tout moment à la disposition du Partenaire de réalisation et du PNUD tout document ou information, oral ou écrit, dont le PNUD pourra légitimement faire la demande relativement aux fonds reçus par l'UFC.
- 4.3 Sous réserve pour le PNUD de l'achèvement des activités du projet, l'UFC devra tenir au Partenaire de réalisation et au PNUD un rapport final relatif à l'ensemble des dépenses relatives à l'aide desdits fonds y compris les salaires, les déplacements et les fournitures et enjoint le degré de réalisation des résultats à atteindre, en utilisant le format de reporting défini à l'Annexe 1.
- 4.5 Toute correspondance ultérieure concernant la mise en application du présent Accord devra être adressée :

Pour le PNUD :
 Madame Yvonne HELLÉ
 Directeur Principale du PNUD - Haïti
 Bureau du PNUD
 #14, Rue Romainville, Bourdon, Code Postal : HT6111.
 Port-au-Prince HT6111 - Haïti (W.L.)

Pour l'UFC :
 André Gélilus Morency
 Coordinateur UFC
 Rue St André, Caracol, Haïti

Annexes

A. ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL

II. Durée

2.1 Le présent Accord entrera en vigueur le 20 novembre 2017 et expirera le 19 juin 2018, couvrant ainsi la durée prévue du projet. Il sera possible de le reconduire, le cas échéant, par échange de lettres, faisant mention de la nouvelle date d'expiration.

III. Paiements

3.1 Le PNUD devra verser des fonds à l'UFC dans la limite de Cinq Millions Neuf Cent Cinquante Deux Mille Six Cents gourdes et 00/100 (5,952.600.00 HTG) selon le calendrier du budget de projet indiqué ci-dessous.

Les versements seront effectués sous réserve de l'obtention par l'UFC des résultats spécifiés dans les Objectifs de Performance [Section C].

Un Million Huit Cent Quatre-vingt Quatorze Mille Six Cent Quarante gourdes et 00/100 (1.894,640.00 HTG) à la signature du présent Accord.

Deux Millions Cinq Cent Deux Mille Six Cent Quarante gourdes et 00/100 (2.502,640.00 HTG) à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la première tranche versée

Un Million Cinq Cent Cinquante Cinq Mille Trois Cents Vingt gourdes et 00/100 (1.555,320.00 HTG) à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la deuxième tranche versée ✓

Les nouvelles demandes de décaissement seront formulées lorsque l'institution bénéficiaire aura dépensé 80 % du montant antérieurement versé.

FGM
HA
CF

Programme des Nations Unies pour le développement



REF : 18/017-2

Le 8 février 2018

Monsieur le Coordonnateur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous confirmer que le PNUD, dans le cadre de son projet « Accroître la sécurité humaine dans la gestion des risques de catastrophe en Haïti » se propose d'allouer des fonds additionnels à hauteur de 1,216,000.00 HTG à votre organisation afin d'augmenter la résilience des communautés ciblées par vos interventions.

Ce financement servira, comme discuté au préalable, à augmenter le nombre de kilomètres de ravines à traiter et à former les membres de votre organisation. En effet, le renforcement des capacités des organisations de la société civile constitue une priorité du projet de renforcement de la sécurité humaine partagée par votre organisation.

Afin de formaliser cette entente, nous devons amender l'accord signé le 13 novembre 2017. À l'exception de l'article III et des sections B et C de l'accord qui seront modifiés, les autres termes et conditions demeurent inchangés et restent en vigueur.

Si cette proposition rencontre votre agrément, je vous saurais gré de bien vouloir signer deux copies de la présente et de les retourner dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Coordonnateur, les assurances de ma haute considération.

P.O. La Directrice de pays,

Yvonne Helle

Pj : Fiche du projet sécurité humaine

Budget supplémentaire et fiche des interventions additionnelles

Articles II et III de l'accord de subvention en micro capital

Lu et Approuvé :

André Gédius Morency
Coordonnateur
Union Force Caracol (UFC)
Rue St André, Caracol, Nord-Est, Haïti.



Micros projets post Irma dans le Nord-est

Budget Addendum

Soumis par: Union Force Caracol (UFC)

Date: 16 Octobre 2017

Titre du Projet : Consolidation de 4 km de berge de la Rivière Fleurie de Caracol

Lignes budgétaires	Unité	# de mois	Quantité	Coût unitaire (en gourdes)	Coût total (en gourdes)
I.- Sensibilisation/Mobilisation communautaire					
Lancement du projet	unité		0	90,000.00	0.00
Rencontres avec les autorités locales/OCBs	unité		0	4,500.00	0.00
T-shirt	unité		0	480.00	0.00
Affichage de billboards	unité		0	35,000.00	0.00
Banderole	unité		0	5,400.00	0.00
Réunion en plein air	unité		0	6,500.00	0.00
Sous-total Sensibilisation/Mobilisation communautaire (1)					0.00
II.- Formations sur des thématiques relatives à la sécurité humaine					
2.1.Frais de restauration des participants	Pers-jour		240	400.00	96,000.00
2.2.Logistique(materiel,salle,production)	ff		1	24,000.00	24,000.00
2.3.Frais consultant formateur	Pers-jour		3	24,000.00	72,000.00
Sous-total séminaire sur l'importance des arbres dans l'environnement (2)					192,000.00
III. Plantation de 4000 plants de bambous et 2500 plantules de fruitiers					
3.1. Intrants					
Piquois	unité		0	600.00	0.00
machette	unité		0	200.00	0.00
brouette	unité		0	4,500.00	0.00
Houe	unité		0	550.00	0.00
Materiel vegetal (bambous)	plant		3000	160.00	480,000.00
Materiel vegetal (fruitiers et forestiers)	plant		1700	150.00	255,000.00
Transport Matériels et Outils	Forfait				38,000.00
Sous Total Intrants (5)					773,000.00
3.2. Activités de plantation					
Superviseur	h/j		5	1,000.00	5,000.00
chef d'équipe	h/j		20	750.00	15,000.00
Ouvrier/Plantation	h/j		200	350.00	70,000.00
Manutentionnaire	h/j		20	350.00	7,000.00
Suivi et entretien pendant/apres plantation	h/m	1	1	7,000.00	7,000.00
Sous-Total Activités de plantation (6)					104,000.00
V.- Personnel					
Chef de projet	h/m	1	1	45,000.00	45,000.00
Agronome de chantier	h/m	1	1	40,000.00	40,000.00
Administrateur/comptable	h/m	1	1	25,000.00	25,000.00
Agent de terrain	h/m	1	2	14,000.00	28,000.00
Gardien	h/m	1	1	9,000.00	9,000.00
Sous-Total Personnel (7)					147,000.00
Grand Total (1 à 8)					1,216,000.00

FGM

AA

B. BUDGET

À PRÉPARER PAR L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE. LE PRÉSENT BUDGET SERA SOUMIS À L'APPROBATION DU COMITÉ DIRECTEUR

BUDGET DU PROJET DE L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE

Numéro du Projet : PID81100

Date : _____

Titre du Projet : *Consolidation de 4 km de berge de la rivière Fleuri de Caracol*

Nom de l'institution bénéficiaire : Union Force Caracol (UFC)

Montant initial des fonds prévus par l'Accord : 4,736,600.00 HTG

Montant additionnel 1,216,000.00 HTG

Montant total de l'accord : 5,952,600.00 HTG

Date de l'Accord : _____

BUDGET DU PROJET (5,952.600.00 HTG)

PÉRIODE ALLANT DU 20 novembre 2017 AU 19 juin 2018

Rubrique générale de dépense	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	TOTAL
Personnel	235,200.00	235,200.00	117,600.00	588,000.00
Sensibilisation/Mobilisation communautaire	110,760.00	110,760.00	55,380.00	276,900.00
Formation/Séminaires	84,600.00	84,600.00	42,300.00	211,500.00
Activités de plantation	1,420,880.00	1,420,880.00	710,440.00	3,552,200.00
Divers	43,200.00	43,200.00	21,600.00	108,000.00
Montant additionnel		608,000.00	608,000.00	
TOTAL	1,894,640.00	2,502,640.00	1,555,320.00	5,952,600.00

* Veuillez noter que toutes les lignes budgétaires concernent uniquement les coûts liés aux activités du projet.

** Ces rubriques budgétaires et le nombre de tranches ne constituent que des suggestions. Le Bénéficiaire peut en choisir d'autres qui reflètent mieux ses postes de dépenses et ses besoins.

FGM
LA
CPR

C. Objectifs de performance de l'institution bénéficiaire

NOM DE L'INSTITUTION BENEFICIAIRE : Union Force Caracol (UFC)

OBJECTIFS DE PERFORMANCE	SITUATION DE DÉPART	MOIS 1		MOIS 2		MOIS 3		MOIS 4	
		Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle
Formation de 100 personnes sur l'importance des arbres dans l'environnement	0	Former 100 personnes sur l'importance des arbres dans l'environnement	100 personnes sont formées sur l'importance des arbres dans l'environnement						
Formation de 100 personnes sur la plantation des arbres	0			Former 100 personnes sur la plantation des arbres					
Formation de 100 personnes sur le changement climatique	0			Former 100 personnes sur le changement climatique					
Plantation de 16,000 drageons de bambou sur 4 000 ml	0	Planter 4,000 drageons de bambous sur 1,000 ml	4500 drageons de bambous sont plantés sur 1125 ml	Planter 4,000 drageons de bambous sur 1,000 ml		Planter 4,000 drageons de bambous sur 1,000 ml		Planter 4,000 drageons de bambous sur 1,000 ml	
Plantation de 580 plantules fruitières	0		480 plantules de fruitières sont mises en terre.	Mettre en terre 290 plantules fruitières		Mettre en terre 290 plantules fruitières			
Plantation de 580 plantules forestières	0		300 plantules de forestières sont mises en terre.	Mettre en terre 290 plantules forestières		Mettre en terre 290 plantules forestières			

FGM
4
OK

UNION FORCE CARACOL (UFC)

Rue Saint André, Caracol, Nord Est., Haïti. Tel. 4648-2204



Caracol, le 17 Avril 2018

Mme Yvonne Heille
Directrice de pays
PNUD-Haïti
En ses bureaux

Objet : **Soumission du rapport Intermédiaire No 2 et demande de décaissement de la troisième tranche**

Référence : Subvention n°: PID81100

Madame la Directrice de Pays,

Union Force Caracol (UFC) vous présente ses compliments et a l'avantage de vous soumettre le rapport intermédiaire No 2 des activités conformément au contrat intitulé «Consolidation de 6 kilomètres de berge de la rivière Fleuri de Caracol » signé entre nos deux (2) institutions dans le cadre du projet Adaptation Basée sur les Ecosystèmes (ABE).

Comme stipulé à l'article 3.1 de l'accord de subvention, UFC en profite pour solliciter le décaissement de la troisième tranche d'un montant de *Un Million Cinq Cent Cinquante Cinq Mille Trois Cent Vingt gourdes et 00/100 (1.555.320.00 HTG)* représentant 20% du total.

Union Force Caracol (UFC) saisit cette opportunité pour vous renouveler, Madame la Directrice de Pays, l'assurance de sa parfaite collaboration.


André Gédjus Morency, Président



Projet de Consolidation de 7 kilomètres de Berge de la rivière Fleuri de Caracol

RAPPORT D'AVANCEMENT No : 2



Date: Avril/2918

Numéro du Projet:
 Titre du Projet:
 Nom de l'Organisation Bénéficiaire de la Subvention:
 Personne-Contact au sein de l'Organisation Bénéficiaire:
 Coût total du Projet (en Gourdes):
 Montant de la subvention du FMF (en USD):
 Durée du projet (en mois):
 Date de commencement du Projet:
 Rapport n°:

Projet de Consolidation de 7 kilomètres de Berge de la rivière Fleuri de Caracol
 Union Force Caracol (UFC)
 André Gédus Morency
 5,952,600.00
 5,952,600.00
 7 mois
 20 Novembre 2017
 2

Les rapports d'avancement doivent présenter 2 parties:

Rapport Narratif – Le partenaire rapport les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités, les problèmes/difficultés rencontrés et sur la nécessité de changer la durée ou les activités du projet.

Rapport Financier – Spécifier comment les fonds ont été dépensés. Ce rapport prend la forme de 2 tableaux: **Tableau 1. Dépenses détaillées** and **Tableau 2. Dépenses cumulées**. Il inclut aussi votre requête d'apporter des changements dans le budget.

PART I. Rapport Narratif

A. Contexte et Objectifs du projet

Caracol est une ville très importante dans le département du Nord-Est vu que le parc industriel (PIC) se place à Aïnzi, il y a eu une intervention au niveau du lit de la Rivière pour empêcher l'inondation des centaines de parcelles agricole. Le projet Adaptation basée sur les Ecosystèmes (ABE), pour sa part, pour parler à ce danger, à travers une subvention accordée à l'Union Force Caracol (UFC) entend apporter des éléments de solution aux problèmes causés par cette rivière.

A cet effet, l'Union force Caracol a sollicité un fond pour entreprendre des actions en vue de stabiliser les berges de la Rivière Fleury préalablement curé en :

- Consolidant 7 kilomètres des berges de cette rivière
- Evitant les pertes de bétails
- Evitant l'abandon des parcelles agricoles par les agriculteurs
- Evitant des dégâts important dans ville de Caracol.
-
-
-

B. Résumé de l'état d'avancement du projet

La deuxième phase de l'implémentation du Projet de Consolidation de 7 kilomètres de Berge de la rivière Fleury de Caracol a débuté au mois de février 2018. Au cours de cette phase, bon nombre d'activités ont été réalisées :

- Réunions communautaires ont eu lieu.
- Plantation : 9425 plantules bambous, 468 plantules de cèdres, 405 plantules de manguiers, 269 plantules de noix d'acajou, 2 plantules avocats, 316 arbres à pain.
- Séminaires de formation sur les techniques de plantation d'arbre et sur la sécurité humaine.

C. Activités programmées et menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et résultats obtenus

1. Acquisition et Achat 5925 plantules de bambous vulgaires
2. Plantation de 9425 plants de bambous vulgaires.
3. Acquisition et Achat 1460 plantules fruitiers et forestiers
4. Plantation de 1460 pieds fruitiers et forestiers
5. Arrochage 13925 pieds de bambous
6. Arrochage 2240 pieds fruitiers et forestiers
7. Séminaire de formation sur les techniques de plantation d'arbre (109 participants)
8. Séminaire sur la sécurité humaine.
9. Réunions communautaires de et sensibilisation des riverains, autorités locales et les OCBs (140 participants)

10. Elaboration du rapport technique
 11. Elaboration du rapport financier

D. Activités programmées mais non menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et justification du retard
 Néant

E. Activités programmées et devant être menées à terme pendant la période sur laquelle portera le prochain compte-rendu

1. Acquérir 5075 plantules de bambous vulgaires
2. Planter 5075 plants de bambous vulgaires.
3. Acquérir 620 plantules fruitières et forestières
4. Planter 620 pieds fruitiers et forestiers
5. Arroser 19000 pieds de bambous
6. Arroser 2860 pieds fruitiers et forestiers
7. Séminaire de formation sur changement climatique pour 100 personnes.
8. Poursuite de réunions communautaires de et sensibilisation des rivaains, autorités locales et les OCBs
9. Elaboration du rapport technique
10. Elaboration du financier
11. Elaborer et soumettre le rapport final

F. Expériences, enseignements appris et difficultés rencontrées pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu

1. La motivation des membres de l'UFC a permis au projet de sauver une quantité de plantules en arrosant et construisant des clôtures et surveilles des animaux dans les plantations.
2. La Mairie aussi a donné une attention particulière au projet par la capture des animaux qui se promènent librement sur le site du projet.
3. Après la première phase du projet on a eu un moment de sécheresse. Ceci a donné un retard au développement des plantules.

G. Documents justificatifs : le Bénéficiaire doit joindre des documents justificatifs supplémentaires et/ou des photos
 En annexe

H. Objectifs de performance

OBJECTIFS DE PERFORMANCE	SITUATION DE DEPART	MOIS 1		MOIS 2		MOIS 3		MOIS 4		Performance réelle	MOIS 4	Performance réelle
		Performance proposée	Performance réelle	Performance proposée	Performance réelle	Performance proposée	Performance réelle	Performance proposée	Performance réelle			
Formation de 100 personnes sur la plantation des arbres dans l'Environnement	0	Former 100 personnes sur la plantation des arbres dans l'Environnement	0	Former 100 personnes sur la plantation des arbres dans l'Environnement	100 personnes formées sur la plantation des arbres dans l'Environnement	100 personnes formées sur la plantation des arbres dans l'Environnement	100 personnes formées sur la plantation des arbres dans l'Environnement	100 personnes formées sur la plantation des arbres dans l'Environnement	100 personnes formées sur la plantation des arbres dans l'Environnement	0	0	0
Formation de 100 personnes sur la plantation des arbres	0	Former 100 personnes sur la plantation des arbres	0	Former 100 personnes sur la plantation des arbres	100 personnes formées sur la plantation des arbres	100 personnes formées sur la plantation des arbres	100 personnes formées sur la plantation des arbres	100 personnes formées sur la plantation des arbres	100 personnes formées sur la plantation des arbres	100 personnes formées sur la plantation des arbres	100 personnes formées sur la plantation des arbres	100 personnes formées sur la plantation des arbres
Formation de 100 personnes sur le changement climatique	0	Former 100 personnes sur le changement climatique	0	Former 100 personnes sur le changement climatique	100 personnes formées sur le changement climatique	100 personnes formées sur le changement climatique	100 personnes formées sur le changement climatique	100 personnes formées sur le changement climatique	100 personnes formées sur le changement climatique	100 personnes formées sur le changement climatique	100 personnes formées sur le changement climatique	100 personnes formées sur le changement climatique
Formation de 100 personnes sur la sécurité humaine	0	Former 100 personnes sur la sécurité humaine	0	Former 100 personnes sur la sécurité humaine	100 personnes formées sur la sécurité humaine	100 personnes formées sur la sécurité humaine	100 personnes formées sur la sécurité humaine	100 personnes formées sur la sécurité humaine	100 personnes formées sur la sécurité humaine	100 personnes formées sur la sécurité humaine	100 personnes formées sur la sécurité humaine	100 personnes formées sur la sécurité humaine
Plantation de 19 000 dragons de bambou sur 7 000 m	0	Planter 4 000 dragons de bambou sur 1 000 m	0	Planter 4 000 dragons de bambou sur 1 000 m	4 000 dragons de bambou sur 1 000 m	4 000 dragons de bambou sur 1 000 m	4 000 dragons de bambou sur 1 000 m	4 000 dragons de bambou sur 1 000 m	4 000 dragons de bambou sur 1 000 m	0	0	0
Plantation de 1430 plantules fruitières	0	Mettre en terre 0 plantules fruitières	0	Mettre en terre 430 plantules fruitières	430 plantules fruitières mises en terre	430 plantules fruitières mises en terre	430 plantules fruitières mises en terre	430 plantules fruitières mises en terre	430 plantules fruitières mises en terre	0	0	0

PARTIE II. Rapport Financier

RAPPORT INTERMEDIAIRE D'UTILISATION DES FONDS

Numéro de Projet: PID81100

Période : Novembre 2017 - Avril 2018

Date : Date: 10 Avril 2018

Titre du projet : Consolidation de 7 kilomètres de Berge de la rivière Fleuri de Caracol

Nom de l'OCB : Union Force Caracol (UFC)

Date de signature de l'Accord: 13 Novembre 2017

Tableau 1 : Rapport des dépenses journalières

Date	Rubrique budgétaire	Nom du bénéficiaire	# chk	Description	Entrée (G)	Sortie (G)	Solde (G)
13-11-2017	Première tranche	UFC		Balance d'ouverture	350.00	0.00	350.00
	Zème tranche	UFC		Balance 1ere et Zème tranche	2,502,640.00	0.00	2,502,990.00
28-02-2018	Personnel	Odula Augustin	43	Salaires		40,000.00	2,462,990.00
28-02-2018	Personnel	Obet Doicé	39	Salaires		45,000.00	2,417,990.00
28-02-2018	Personnel	Amos Innocent	40	Salaires		9,000.00	2,408,990.00
28-02-2018	Personnel	Florvil Dominique	41	Salaires		14,000.00	2,394,990.00
28-02-2018	Personnel	CHARLES Winshell	37	Salaires		25,000.00	2,369,990.00
28-02-2018	Personnel	Morency Andrelle	47	Salaires		14,000.00	2,355,990.00
11/3/2018	Formation sur la technique relative a la sécurité humaine	MBCOS	44	Animation du séminaire sur la technique relative a la sécurité humaine		48,000.00	2,307,990.00
13-03-2018	Sensibilisation/Mobilisation communautaire	Cyrima Production	46	Achat 155 maillots		57,350.00	2,250,640.00
14-03-2018	Formation sur la technique relative a la sécurité humaine	André Morency Gedius	51	Transport		10,000.00	2,240,640.00
17-03-2018	Formation sur la technique relative a la sécurité humaine	André Morency Gedius	52	Transport		10,000.00	2,230,640.00

Fonction de 1000 plants forestiers	0	Mette en terre 250 plants forestiers	0	Mette en terre 100 plants forestiers	0	Mette en terre 100 plants forestiers	0	Mette en terre 100 plants forestiers	0
Création de 1108 emplois temporaires	0	Créer 332 emplois temporaires	0	Créer 332 emplois temporaires	0	Créer 200 emplois temporaires	0	Créer 200 emplois temporaires	0
Remise en valeur de 800 ha par les ruraux	0	Remette en valeur 125 ha	0	Remette en valeur 125 ha	0	Remette en valeur 356.84 ha aux Bamas en valeur	0	Remette en valeur 218.68 ha	0

Nom du coordonnateur :

Date : 11/4/2018

signature



signature

2018-29-03-2018	Personnel	Winshell Morency	77	Salaires	14,000.00	612,560.00
2018-31-03-2018	Plantation de 19000 plantules de bambous et 2860 plantules de fruitiers	Erick Ophilien	79	Achat fruitiers et forestiers (400)	54,000.00	558,560.00
2018-31-03-2018	Formation Techniques	Jean José	80	Animation du séminaire sur les techniques de plantation d'arbre	35,000.00	523,560.00
2018-31-03-2018	Plantation de 19000 plantules de bambous et 2860 plantules de fruitiers	Ernest Lafleur	81	Achat 2800 Bambous vulgaires	448,000.00	75,560.00
2018-31-03-2018	Plantation de 19000 plantules de bambous et 2860 plantules de fruitiers	Obel Marcel	82	Transport plantules/outils matériels	35,000.00	40,560.00
2018-2/4/2018	Frais	OBEI Dolice	83	Déplacement et communication	14,500.00	26,060.00
2018-2/4/2018	Frais	Augustin Odile	84	Déplacement et communication	14,500.00	11,560.00
2018-2/4/2018	Frais	Morency Gédus	85	Déplacement et communication	8,000.00	3,560.00
2018-2/4/2018	Frais	Winshell Charles	86	Déplacement et communication	3,500.00	60.00
Total					2,502,950.00	612,560.00

2018-17-03-2018	Plantation de 19000 plantules de bambous et 2860 plantules de fruitiers	Ernest Lafleur	56	Achat 3000 bambous vulgaires	480,000.00	1,750,640.00
2018-17-03-2018	Plantation de 19000 plantules de bambous et 2860 plantules de fruitiers	Erick Ophilien	57	Achat 552 fruitiers et forestiers	87,000.00	1,663,640.00
2018-17-03-2018	Formation sur la technique relative à la sécurité humaine	Emelinde Edouard	58	Restauration des participants au séminaire	71,500.00	1,656,140.00
2018-17-03-2018	Activités de plantation	CHARLES Winshell	62	Paiement des travailleurs	82,150.00	1,573,990.00
2018-17-03-2018	Technique relative à la sécurité humaine	Bertrand Batuel	64	Restauration des participants au séminaire	37,500.00	1,616,490.00
2018-17-03-2018	Plantation de 19000 plantules de bambous et 2860 plantules de fruitiers	OBEI Marcel	66	Transport bambous et forestiers	70,980.00	1,455,510.00
2018-17-03-2018	Sensibilisation/Mobilisation communautaire	André Morency Gédus	67	Rencontre en plein air	26,500.00	1,439,010.00
2018-18-03-2018	Sensibilisation/Mobilisation communautaire	André Morency Gédus	68	Rencontre communautaire (CCBs et Autorités locales)	22,500.00	1,416,510.00
2018-18-03-2018	Sensibilisation/Mobilisation communautaire	Saintrel Youseline	69	Restauration des participants au séminaire sur les techniques de plantation d'arbre	22,500.00	1,394,010.00
2018-22-03-2018	Plantation de 19000 plantules de bambous et 2860 plantules de fruitiers	Erick Ophilien	70	Achat Fruitiers et forestiers (408)	54,450.00	1,339,560.00
2018-22-03-2018	Plantation de 19000 plantules de bambous et 2860 plantules de fruitiers	Ernest Lafleur	71	Achat 3625 bambous vulgaires	580,000.00	759,560.00
2018-29-03-2018	Personnel	Odile Augustin	72	Salaires	40,000.00	719,560.00
2018-29-03-2018	Personnel	Obel Dolice	73	Salaires	45,000.00	674,560.00
2018-29-03-2018	Personnel	Amos Innocent	76	Salaires	9,000.00	665,560.00
2018-29-03-2018	Personnel	Florvil Dominique	75	Salaires	14,000.00	651,560.00
2018-29-03-2018	Personnel	CHARLES	74	Salaires	25,000.00	626,560.00

Tableau 2 : Rapport des dépenses cumulées

Catégories générales de dépenses	1	Budget Approuvé	2	Dépenses (pour cette période)	3	Dépenses cumulées à date	4	Balance	(5)=(2)-(4)
1- Sensibilisation/Mobilisation communautaire		276,900.00		106,350.00		277,000.00		-100.00	
2- Formation/Séminaires		403,500.00		170,500.00		241,000.00		162,500.00	
3- Activités de plantation		4,429,200.00		1,891,580.00		3,230,720.00		1,198,480.00	
4- Personnel		735,000.00		294,000.00		588,000.00		147,000.00	
5- Divers		108,000.00		40,500.00		60,500.00		47,500.00	
Total		5,952,600.00		2,502,930.00		4,397,220.00		1,555,380.00	

Colonne 1 et Colonne 2 sont tirées du budget approuvé.

Colonne 3 est tirée du tableau 1 des dépenses journalières. Ce sont les dépenses SEULEMENT POUR CETTE PERIODE

Colonne 4 indique le total des dépenses pour cette période PLUS TOUTES LES DEPENSES ANTERIEURES.

Colonne 5 reflète qui reste à dépenser. Cette colonne NE DEVRAIT JAMAIS avoir un montant inférieur inférieur (balance négative).

Préparé par : S. Banks, CCMS/MSU Certifié par : APB

Responsable financier Coordonnateur

Date : 17/11/2018

Date : 17/11/2018

Note : Des copies de Reçus, Factures ou toutes autres pièces justificatives doivent être attachées à ce rapport.

